

Dommaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

14 décembre 1995 - n° 1238
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

L'antidépessif économique est politique

Les faits sont têtus et les théories mal-léables. La vulgarisation économique à laquelle se sont livrés les présidents successifs de la République française l'illustre scolairement.

La fracture sociale est scandaleuse proclamait, généreux, M. Chirac. Cessons de stériliser par le chômage des forces productives dont nous payons à grands frais l'indemnisation! Que l'Etat relance la machine économique! Mais, demandaient les sceptiques, qui paiera? La croissance. Elle réduit le chômage, diminue les coûts sociaux, accroît les recettes fiscales basées sur la consommation. Et quand six mois plus tard la priorité est donnée à la réduction des déficits, la théorie est toujours prête pour une autre démonstration. Cet effort (deux ans) permettra de faire baisser le taux d'intérêt, ces taux bas favorisent l'investissement, donc la croissance, qui réduit le chômage, etc...

Mais la relance par la consommation ne favorise la croissance que si le pays produit le plus qui sera consommé et les risques réels s'appellent inflation, déficit de la balance commerciale, dévaluation, puis rigueur. M. Mitterrand l'a expérimenté en 1981-83. Quant à la baisse des taux d'intérêt, la Suisse en a fait et en fait l'expérience courante. Ils peuvent stimuler des investissements de rationalisation, source de suppression d'emploi! Des taux bas ne suffisent pas à faire repartir le marché immobilier quand il y a des milliers de m² de locaux administratifs et commerciaux inoccupés.

Que révèlent donc, dans leur entêtement, et aujourd'hui, les faits suisses? L'économie est en situation déflationniste. Les salaires réels sont en baisse depuis deux ans. Les prélèvements fiscaux et sociaux sont en hausse et amputent d'autant le pouvoir d'achat. On rappellera que l'introduction de la TVA a transféré deux milliards, payés par l'industrie d'exportation, sur les consommateurs. La hausse des cotisations d'assurance-maladie, qui est imposée à chacun, entame d'autant les disponibilités. Le franc fort pénalise les exportations. Certes, il contribue aussi à abaisser les prix des marchandises et services importés, mais cet avantage a ses limites: on importe à bon marché des outils de rationa-

lisation, le marché intérieur est déstabilisé, le tourisme d'achats frontaliers favorisé, etc... L'inflation n'offre plus cet oxygène artificiel qu'appréciaient les Etats et les spéculateurs: réduction de la valeur des dettes, justification des coups audacieux, puisque ce qui passait pour trop cher devenait rapidement juste prix. Enfin la nécessaire réduction des déficits publics est un facteur supplémentaire de cette politique déflationniste.

Les recettes keynésiennes semblent en défaut. Les pouvoirs publics endettés n'ont pas les moyens d'une relance, les taux d'intérêt sont déjà bas, il n'est pas certain que la Banque nationale puisse décider seule, face aux marchés financiers, de la valeur du franc suisse.

Que faire alors? En profondeur le problème est un rééquilibrage, plus politique qu'économique, lié au basculement démographique. Ce n'est pas un hasard si, en France, et les retraites et les coûts de la sécurité sociale sont devenus affaires d'Etat. Il faut souligner ce que nous ne cessons de répéter ici: une société où la vie active (au sens de productive dans l'économie) est la moitié seulement de la vie ne peut pas fonctionner sur le même modèle, il est encore dominant, qu'une société où la vie active représentait les deux-tiers de la vie.

Les solutions techniques d'ores et déjà proposées, financement du social par des cotisations prélevées sur l'ensemble des ressources, y compris celle des retraités et du capital, participation des entreprises en fonction de la valeur ajoutée brute et non pas des salaires payés, organisation de la formation continue plutôt qu'allongement généralisé des études. Mais toutes ces propositions n'ont pas de vertus économiques miracle en soi. Elles testeront simplement la capacité d'un pays d'être une communauté créatrice.

Quelques grands PDG suisses vont suggérer une nouvelle dose de déréglementation. Il peut être sain de remettre en cause des rentes de situation. Mais il est illusoire d'attendre d'un néolibéralisme la solution. Le marché a ses exigences. Mais quelle illusion de croire qu'il résout tout. La crise actuelle est avant tout une crise de société. En sortiront vainqueurs, peut-être, les peuples jeunes et les peuples politiquement inventifs. AG

L'Université et la place internationale genevoise

La qualité de la formation et de la recherche universitaire est un atout non négligeable dans la manche de la Genève internationale. A condition qu'autorités politiques et académiques définissent une politique et favorisent les collaborations nécessaires.

Faute de pouvoir, les autorités universitaires n'ont fait jusqu'ici que de la figuration

(jcf/jd) Le maintien et le développement des institutions internationales à Genève ne sont plus seulement un souhait du commerce local, mais un dossier pris très au sérieux par la diplomatie helvétique. L'installation de l'Organisation mondiale du commerce ou le déplacement du siège des volontaires pour les Nations Unies font la une des journaux et Genève s'enfièvre quand la plus petite des organisations non-gouvernementales (ONG) est prise de malaise au bout du lac.

Perspectives de collaboration

Parmi les arguments propres à séduire les gouvernements, les groupes de pression et les multinationales, l'offre universitaire genevoise constitue un élément non négligeable. Une Haute Ecole, d'ancienne renommée, de taille raisonnable, dotée de moyens appréciables, surtout en ces temps de réductions budgétaires, des instituts, en partie subventionnés par la Confédération, comme ceux des Hautes Etudes internationales (HEI) et d'Etudes du développement (IUED) n'offrent-ils pas des perspectives intéressantes de collaboration entre les scientifiques et les décideurs publics et privés? Sur ce thème, les discours n'ont jamais manqué, pas plus que les suggestions de réforme, comme par exemple la fusion des Instituts dits périphériques (HEI, IUED à quoi s'ajoutait, jusqu'à sa disparition dans l'Alma mater, l'Institut européen), une idée qui refait surface périodiquement et toujours aussi vainement. On a également évoqué parfois la collaboration avec le CICR et l'Institut Henri Dunant, qui pourrait aller plus loin que le cours de droit humanitaire de la faculté. Quant au site de Conches, attribué au départ à l'Académie internationale de l'environnement, il est déjà devenu un lieu de référence en matière de développement durable. Mais en l'absence des secrétariats du suivi de Rio, on peut se demander ce que les ONG qui s'y entassent ont à partager, hors leur commune misère.

L'établissement de liens entre les institutions universitaires et les organisations internationales, voire certaines multinationales, est l'affaire de plusieurs instances. La Confédération est condamnée à la discrétion, vu ses faibles compétences. Elle a néanmoins empêché le pire, comme par exemple la fermeture de l'Académie internationale de l'environnement. L'évaluation de l'institution, qu'elle a commandée, est positive. Se-

conde instance compétente, le Conseil d'Etat n'a pas eu de politique en matière de relations entre la Genève internationale et la Genève universitaire, à moins de baptiser telle certaines focades ministérielles et quelques propos de table. Enfin, faute de pouvoir, les autorités universitaires n'ont fait jusqu'ici que de la figuration. Souhaitons que le nouveau recteur, investi de compétences substantielles, parle clair et ne se dérobe pas devant l'obstacle.

Des missions mal planifiées

Mais agir où? Le premier pas, puisque tout est à faire, est de définir d'abord ce que l'on veut. Quelle mission, en terme de formation, de public, d'objet scientifique? Comme celle de l'ensemble du paysage universitaire suisse, la situation actuelle à Genève est paradoxale. D'un côté, les pressions en faveur de la coordination et de la répartition des tâches se multiplient. De l'autre, les créations institutionnelles continuent, sans contrôle, qui accroissent encore les doubles emplois. La longue et riche histoire de l'Institut des HEI mériterait d'être mieux connue. Créé dans les années 30, précisément pour établir un lien entre la Société des Nations et le monde universitaire, mais en dehors de l'Université proprement dite, l'Institut est progressivement devenu, à partir des années 60, un lieu d'enseignement scolaire comme les autres. Aujourd'hui, son statut privé ne lui rapporte plus guère d'avantages et son budget est presque entièrement assumé par le canton et la Confédération. Loin d'être un centre en réseau international, il n'est plus qu'un satellite de l'Université.

Actuellement le thème de la sécurité a pris la tête. On en parle depuis longtemps, sous des formes et des appellations différentes – Institut de la paix, centre d'études des conflits, programme d'études sur la sécurité, longtemps animé par le professeur Gasteyer. Mais quel que soit le domaine choisi, les problèmes demeurent les mêmes. La collaboration entre enseignants et chercheurs universitaires d'une part et publics-cibles d'autre part demande un long apprentissage. Elle n'est pas moins ardue à mettre sur pied que la relation entre recherche appliquée et recherche fondamentale, cette dernière restant indispensable si l'on veut opérer en permanence un transfert de connaissances originales ou renouvelées. ■

Concilier le GATT et Rio

Depuis le triple refus opposé par le peuple lors de la votation agricole du 12 mars dernier, les événements n'ont pas manqué: doublement de la retenue sur le lait, message concernant «le paquet agricole 95», entrée en vigueur de l'Accord sur le GATT, actions de protestation contre la dégradation du marché du porc, augmentation du prix d'achat de ce bétail par les grands distributeurs, publication de «Politique agricole 2002».

RÉFÉRENCES

Message du 27 juin 1995 concernant le paquet agricole 1995, *Feuille fédérale* 1995, vol. IV, pp. 621-734 (n° 42/24.10.95).

Politique agricole 2002 – Proposition d'une nouvelle loi sur l'agriculture, Berne, Département fédéral de l'économie publique, oct. 1995, 295 p. + 115 p. (annexes).

(yj) A peine arrivés sous la coupole fédérale, les conseillers nationaux Marcel Sandoz (PRD/VD) et Melchior Ehrler (PDC/AG), respectivement président et directeur de l'Union suisse des paysans (USP), s'empressent de voter le contre-projet que les Chambres vont opposer à l'initiative populaire dite «paysans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature». Les stratèges de l'USP font d'une pierre deux coups; ils donnent une base constitutionnelle aux paiements directs, désormais officiellement bienvenus même à Brugg, et ils facilitent aux initiants, socialistes en tête, le retrait d'une initiative manifestement dépassée.

Pax agricola

Ainsi, les Chambres fédérales nouvellement élues, où les paysans demeurent surreprésentés comme dans les parlements cantonaux, concluent de fait une sorte de *pax agricola* sous la pression de l'urgence autant que de la raison. Dans le même temps, Fernand Cuche et les militants de l'Union des producteurs suisses (UPS) remportent une belle victoire sur le terrain – en l'occurrence dans les cours des abattoirs et sur les parkings des centres commerciaux. De mémoire d'engraisseurs, on n'avait jamais vu les acheteurs de Coop/Bell et de Migros payer le porc plus cher que l'exigent les tabelles de la CBV ou les lois du marché.

Dans les chaumières rurales, on s'interroge: à quoi bon ces manœuvres parlementaires et actions matinales? La population paysanne, que la Constitution fédérale veut conserver forte, ne cesse de diminuer et représente désormais moins de 4% de la population. Chaque jour, 2 à 3 domaines disparaissent. Depuis 1988/89, années records, les revenus paysans n'ont cessé de chuter, diminuant de près de 30% en quatre ans.

A la campagne, on sait pourtant les impératifs qui conditionnent l'avenir des exploitations agricoles: virer à l'écologie, passer à la production intégrée, accepter ces paiements directs honnis il y a peu d'années encore, parce qu'ils transformaient les paysans en fonctionnaires, les exploitants en salariés de l'Etat, les producteurs en simples fournisseurs contractuels.

Ces dures vérités, renforcées par le grand vent de la concurrence internationale – GATT oblige – fondent le dernier pavé produit par le fertile Office fédéral de l'agriculture. Deux

jours après les élections nationales en effet, le Département Delamuraz a mis en consultation sa proposition d'une nouvelle loi sur l'agriculture en 177 articles; cette deuxième étape de la réforme agricole, vendue sous le nom de «politique agricole 2002», devrait prendre dès que possible le relais des mesures transitoires et urgentes mises en œuvre ces derniers temps dans les différents secteurs de la production agricole: lait, fromage, céréales, vins, etc.

Les mots-clés de la réforme s'appellent compétitivité et durabilité. Le Conseil fédéral assure que les deux termes, empruntés au vocabulaire du management industriel, ne sont pas contradictoires, mais correspondent à deux objectifs également nécessaires et parfaitement complémentaires. Pour les atteindre, pour concilier en somme le GATT et Rio, la stratégie «consiste à compenser directement les frais supplémentaires occasionnés par les modes d'exploitation écologiques».

Dissocier prix et revenus

En clair, la Berne fédérale, grande capitale agricole du pays, admet enfin de dissocier la politique des prix de celle des revenus, comme l'annonçait timidement le Septième Rapport sur l'agriculture, publié en 1992. Le marché détermine les premiers, tandis que les paiements directs assurent les seconds, dans la mesure notamment où les exigences écologiques viennent renchérir les coûts de production.

Le sens et le langage de la Politique agricole 2002 ont quelque chose d'inéluctable, dans la mesure où elle constitue la seule réponse possible à la mondialisation de l'économie, y compris du secteur primaire; la réforme proposée satisfait aussi à l'exigence d'une réappropriation de l'agriculture par le marché et ses lois, auxquelles elle avait fini par totalement échapper dans la pratique – sinon dans le discours, tout empreint d'initiative privée et de liberté de l'exploitant.

L'accueil réservé à la réforme pour 2002 va de la résignation nostalgique à la volonté de saisir une chance unique de survie. Question de génération le plus souvent, de formation aussi. Mais il flotte, dans beaucoup d'arrière-têtes, un doute persistant: les paysans, qui suivent un instinct par ailleurs sûr au plan professionnel, se trompent souvent d'amis politiques: ils sont de tout cœur avec Cuche,

Un échange inégal

REPÈRES

Aux dernières élections fédérales, le total des suffrages des élus PdT et Alliance de gauche au Conseil national atteint 1,2% des voix.

Les votes socialistes atteignent 21,8% des voix.

(jd) En décidant d'accueillir en son sein les trois conseillers nationaux de l'extrême-gauche, le groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée fédérale a-t-il fait un bon choix?

Au plan fédéral, l'extrême-gauche reste un poids plume électoral. Ses trois députés au Conseil national ne peuvent former un groupe. Ils sont donc exclus du travail en commission. Leur reste donc la tribune du parlement pour exprimer leurs revendications et affirmer leur opposition. Leur entrée dans le groupe parlementaire socialiste les tire de cet isolement.

Le groupe socialiste, grâce à cet apport, devient le plus important du parlement. Il y gagne quelques sièges supplémentaires dans les grandes commissions. Le gain est maigre, symbolique.

Au-delà du simple avantage arithmétique, Peter Bodenmann, président du PSS, vise probablement un objectif plus large, celui de regrouper toute la gauche sous une seule bannière. Déjà il avait encouragé les socialistes genevois à une démarche unitaire.

Pourtant ce désir de rassemblement n'a de sens politique qu'au niveau cantonal, au plus à Genève et dans le pays de Vaud. Or qu'observe-t-on sur les rives du Léman? L'extrême-gauche, qui y montre quelque vigueur, dénonce sans complaisance ce qu'elle appelle la mollesse et les compromissions socialistes. Dans sa politique du tout ou rien, elle n'hésite pas à utiliser le registre du populisme, à camper sur les situations acquises sans aucune perspective de réformes, ou alors à jouer la surenchère jusqu'à l'irréalisme.

L'extrême-gauche, conviée à la table d'un grand, va-t-elle modifier son attitude à l'égard des socialistes? Nous ne le pensons pas; elle n'y aurait d'ailleurs pas intérêt puisqu'elle survit de sa différence. Mais ce double jeu ne serait pas tolérable. L'échange se révélera très inégal. Face à l'extrême-gauche, il y a deux comportements possibles. Accepter l'existence séparée d'une marge malcommode, d'un aiguillon inconfortable qui oblige à l'auto-critique. Ou tenter de phagocyter cette marge dans une grande formation de la gauche. Nous restons persuadés qu'aujourd'hui le premier comportement s'impose, car au plan fédéral toute majorité de progrès se construit avec le centre. ■

ÉLECTION DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le microcosme bernois

(ag) Donc quand paraîtront ces lignes, le Conseil fédéral aura été réélu. Les commentateurs auront glosé sur les scores de cet événement nul. Il pourrait, certes, être intéressant que l'Assemblée fédérale décerne objectivement des marques d'estime ou de réserve. Mais sa pratique ne s'élève pas au-dessus de celle d'un Conseil communal qui élit ses vice-présidents ou son bureau en fonction des voix reçues ou refusées au président; il y a pour chaque voix apportée ou égarée des prêts-rendus en cascade, remerciements ou vengeances.

Maintenant, ce jeu électoral est précédé de l'intervention de certains médias s'appuyant

sur des sondages sommaires. Les lecteurs aiment les papiers personnalisés. C'est plus piquant que la vulgarisation d'un dossier complexe. Passe encore ce divertissement! Mais, en fait, il n'est pas innocent. Il y a un enjeu sous ce jeu, un enjeu de pouvoir. Faire ou défaire une réputation est une manifestation, forte, de puissance. Et les conseillers fédéraux, à des degrés divers, se laissent prendre par la revue de presse. Qui n'a pas ses communicateurs, ses conseillers en image? Qui n'est pas distrait par ces reflets déformants?

Finalement, toute la classe politique y perd. L'Assemblée fédérale serait sage, puisque cette élection n'est qu'un cérémonial, de tenir les paparazzi de la politique hors-jeu et de refouler son propre goût pour l'intox. ■



mais ils ne l'élisent pas. Ils se méfient des ingénieurs agronomes et des intellectuels de la centrale de Brugg, mais ils suivent leurs consignes avec fidélité. Ils avaient en Otto Piller un infatigable défenseur de la cause paysanne mais ils ont laissé tomber «leur» candidat au Conseil fédéral parce le porte-parole des petits exploitants avait fait trop de compliments au socialiste fribourgeois.

Pourtant, la cohérence s'impose plus que jamais: la Politique agricole 2002 forme un tout, indissociable. La procédure de consultation doit aboutir à son acceptation d'ensemble ou à un rejet également global. Dans le premier cas, la compétitivité et la durabilité tenteront la grande coexistence. Dans le second, c'est sûr, le GATT fera oublier Rio. ■

MÉDIAS

L'hebdomadaire *Schweizer Illustrierte* a publié, après les élections nationales, une édition dont la page de couverture présentait Peter Bodenmann. Dans une note, le rédacteur en chef signale que ce numéro s'est moins vendu que celui qui présentait le portrait de Moritz Leuenberger: 45 000 au lieu de 60 000 exemplaires.

Emission sur Vevey au magazine vespéral «10 vor 10» de la télévision alémanique. Les deux parlementaires fédéraux Yves Christen et Pierre Chiffelle ainsi que le secrétaire municipal Pierre-André Perrenoud parlent couramment allemand.

Une économie dangereuse

BASE JURIDIQUE

«En vertu de l'article 293, al 2, CCS, le droit public cantonal règle le versement d'avances pour l'entretien de l'enfant lorsque les père et mère ne satisfont pas à leur obligation d'entretien».

«Cependant, tous les créanciers ne sont pas égaux, car le versement d'avances dépend dans chaque canton de certaines conditions dictées par une interprétation stricte ou large de l'art. 293. L'octroi d'avances peut donc dépendre de la solvabilité du débiteur, de la situation financière de la requérante, du domicile du débiteur, etc. Il en résulte des discriminations entre les ayants droit des différents cantons, tous titulaires d'un même droit à l'entretien» (in *Pensions alimentaires*, P. Gilliland et al., Editions Réalités sociales, 1985).

(vb) Quand les journaux ont rapporté, début octobre, les grandes lignes du projet de budget 1996, présenté à la presse par le Conseil d'Etat, le sang des mères chefs de famille n'a fait qu'un tour.

Celles-ci, groupées au sein de l'Association des familles monoparentales et recomposées (AFMR), ont tenu illico une conférence de presse. Afin d'économiser quelque 850 000 francs, on allait supprimer l'avance de recouvrement des pensions alimentaires dues par des pères insolvable, ou dont le domicile n'est pas connu. Economie d'ailleurs à revoir à la baisse, puisque c'est l'aide sociale qui prendra alors le relais, pour ces mères à bas revenus. Ce qui change beaucoup de choses. D'un droit dont les milieux féminins se sont réjouis, parce qu'il est une avancée dans la reconnaissance des difficultés que rencontrent ces familles, on passe à des prestations d'assistance, auxquelles toutes les mères concernées n'auront pas accès, beaucoup plus humiliantes, et remboursables (lorsque la situation financière le permet).

Pour l'AFMR, ce sont les mères les plus fragiles financièrement qui seront ainsi touchées par cette mesure, qui risque bien d'être

acceptée lorsque le Parlement discutera du budget (en janvier seulement, après le refus par la Commission des finances de le présenter aux députés, certaines économies Orchidée n'ayant pas été imputées sur les comptes concernés). C'est un fait, les mères qui demandent des avances sur pensions alimentaires ont des revenus qui se situent au bas de l'échelle. N'ayant plus de liens avec le père de leur enfant ou ne pouvant compter sur lui, s'il se débat lui-même dans des conditions difficiles, elles se retrouvent particulièrement isolées.

Avec une association à moyens très limités, sans groupe de pression pour les soutenir, les mères chefs de famille sont une cible toute trouvée pour des mesures dont la mesquinerie le dispute à l'absence de clairvoyance. A-t-on pensé aux effets d'un climat familial rendu encore plus difficile sur les principaux intéressés, les enfants et les adolescents?

Loin de vouloir conforter l'idée qu'en période de déficits publics le secteur social serait a priori intouchable, il s'agit de rappeler que les prestations de l'Etat dans ce domaine remplissent un rôle de cohésion dans la société, rôle qui était assuré autrefois par le réseau familial. Aujourd'hui, quand une mère seule doit travailler encore plus pour parvenir à un revenu suffisant, qui assure à la maison présence, prestations éducatives et affectives? ■

GENÈVE

Le pied sur le frein

(jd) Face au marasme que connaît le marché de la construction, le Conseil d'Etat a proposé récemment un assouplissement de la législation sur la démolition, la transformation et le changement d'affectation des immeubles d'habitation (DP 1226 «Le logement toujours au centre des conflits»). Aussitôt l'Association de défense des locataires (Asloca) a annoncé le lancement d'un référendum, allant même jusqu'à préconiser un renforcement des dispositions en vigueur.

Or la crise dans le secteur de la construction, ainsi qu'une détente certaine sur le marché du logement, ont changé les données du problème. Cette situation nouvelle devrait être l'occasion d'imaginer une loi apte tout à la fois à contenir une possible et future flambée spéculative et à stimuler la rénovation d'un parc immobilier en mauvais état. Cette stimulation viendrait à point pour un secteur qui a perdu la moitié de ses emplois au cours des dernières années.

Nous posons alors la question de la capacité des forces politiques genevoises à répondre à ce défi. Dans l'intervalle, ce sont les métiers de la construction – syndicats et patrons – qui sont montés au créneau, en proposant leur propre version de la révision

ainsi qu'un bonus à la rénovation de 20 millions sur deux ans et une adaptation des prescriptions sur les économies d'énergie, de manière à ne pas décourager des travaux de rénovation.

Les métiers du bâtiment ont bien pris garde de consulter largement partis et organisations diverses. Dans l'attente du résultat, la commission compétente du Grand Conseil a d'ailleurs suspendu ses travaux.

Las, les organisations de locataires ne l'entendent pas de cette manière: après avoir tout d'abord exprimé la volonté de soutenir un compromis, elles refusent maintenant de simplement entrer en matière. Sont-elles vexées de voir d'autres qu'elles se profiler sur leurs chasses gardées, celles de la protection des locataires? Possible. Mais leur attitude intransigeante et leur volonté déclarée de se mesurer au Conseil d'Etat devant le peuple laissent apparaître un autre enjeu: faire subir une nouvelle défaite au gouvernement monocouleur dans ce face-à-face rituel et stérile qui caractérise le débat politique genevois depuis deux ans. Quand on sait que l'Asloca est solidement tenue en mains par des ténors de l'extrême-gauche, par ailleurs fidèles lieutenants de Christian Grobet, on peut craindre que la cause des locataires comme celle de l'emploi dans la construction ne soient en l'espèce que des préoccupations secondaires. ■

L'INVITÉ DE DP

Le vent du marché ballotte le prix des matières premières

Après 18 mois à un bon niveau, les cours du café plongent. Le Robusta d'Asie et d'Afrique a perdu 15% de sa valeur en trois jours. Pourtant, les éléments pour un prix soutenu sont réunis: une production mondiale faible, une consommation stable et des bas stocks de café dans les pays riches.

MARIO CARERA

président de la FEDEVACO
(fédération vaudoise de
coopération)

Une nouvelle fois, des mouvements de spéculation, provoqués par des intervenants financiers n'ayant pas d'intérêts dans le marché réel du produit, viennent troubler les cours. Après avoir investi sur un marché à la hausse, et donc tiré vers le haut le précieux nectar, les investisseurs s'en détournent parce qu'ils craignent ce niveau élevé et un retournement du marché. Une situation paradoxale, qui voit les pays exportateurs de café bien mal payés de leurs efforts entrepris dès 1993, pour faire remonter les cours en limitant l'offre mondiale, pléthorique à l'époque.

Les financiers investissent de plus en plus le marché des matières premières. Les métaux non ferreux (aluminium, cuivre, nickel, etc.), traités surtout à la bourse de Londres, sont largement entre leurs mains. Les transactions sur engagements de ventes ou d'achats à terme (et non plus sur des quantités physiques) se multiplient sur une base financière et non plus industrielle. Des cours volatiles, avec hausses et baisses, permettant des «coups», des gains (voire des pertes) sont plus juteux qu'un marché stable.

Des prix libérés

La libéralisation des marchés, sous les auspices de l'OMC (Organisation mondiale du commerce, l'ex-GATT), a complètement changé la philosophie du marché des matières premières. Pendant longtemps, les pays producteurs se sont battus pour des accords visant à freiner les fluctuations des prix, à les soutenir à terme et donc à maintenir leurs revenus. Une sorte de système de politique agricole, avec des prix garantis à l'intérieur de fourchettes, et des stocks intervenant à la hausse ou à la baisse, selon l'évolution.

A la vérité, ces accords de produits (sur le cacao, le café, le caoutchouc, l'étain...) n'ont jamais bien fonctionné. Un marché noir parallèle s'organisait parfois entre pays producteurs rivaux. Mais ils offraient un certain cadre de référence dans lequel pays producteurs, firmes transnationales et pays consommateurs discutaient.

«Confusion d'objectifs», ont finalement estimé les grands pays riches: on ne peut pas régler le marché et soutenir des prix, pire des revenus. Tout a donc été balayé par les nouvelles conceptions. Et, aujourd'hui, seul l'accord international sur le caoutchouc prévoit encore des mesures de stabilisation des prix.

Si le credo a changé à 180%, les problèmes demeurent. Les exportations de plusieurs dizaines de pays pauvres, surtout africains, sous ajustement macro-économique, dépendent toujours à plus de 50% d'un ou deux produits de base, souvent peu rémunérateurs. Le Ghana, le chouchou du FMI en Afrique de l'Ouest, dont les exportations dépendent à 55% du cacao, a vu ses recettes baisser d'un tiers pendant plusieurs années.

Le commerce reste donc plus que jamais un moteur – avec ou sans carburant – du développement. C'est d'ailleurs le credo de l'OMC, qui ne jure que par l'accès et l'accroissement de parts de marché. Mais que faire pour les plus pauvres?

Introduire une vraie concurrence

Puisque les accords de produits ont échoué et qu'on ne touche plus aux mécanismes du marché, la coopération commerciale insiste maintenant sur la formation des exportateurs, la transparence accrue des douanes, l'amélioration des filières à l'exportation, qui passent en général du public au privé, le renforcement des préférences douanières dans les pays riches ou l'amélioration de la qualité du produit (stratégie de label écologique, de durabilité, pour les bois tropicaux, par exemple).

Beaucoup de ces mesures sont nécessaires. Trop de gouvernements, notamment en Afrique, ont longtemps abusé du monopole d'Etat et de la fixation de taxes à l'exportation pour remplir les caisses de l'Etat (et leurs poches en passant) sur le dos des paysans qui ne recevaient qu'une part congrue. Mais il n'est pas sûr que cette part augmente lors de libéralisations, synonymes, souvent, de privatisations, avec forte participation de capital étranger. Il faut au moins que la libéralisation des prix et des filières introduise la concurrence et aille de pair avec une ouverture démocratique, permettant aux producteurs de s'organiser face au marché intérieur afin de capter leur part de plus-value. Les expériences avec les partenaires de Max Havelaar sont encourageantes, mais restent limitées en terme de marchés.

Tout est affaire «d'ajustement» répètent encore les experts: diminuer la part des matières premières dans les exportations, diversifier les produits et les marchés, mieux gérer l'offre, utiliser aussi les instruments financiers pour se couvrir contre les fluctuations. Soit.

COURRIER

Biotechnologie et effet médiatique

Un lecteur revient sur l'article paru dans DP 1226, «La logique du scoop».

«Citoyen de Genève, et lisant par conséquent DP en Californie, où je suis employé par Amgen, je voudrais apporter les précisions suivantes. L'article de Gérard Escher survole avec une certaine légèreté de nombreux problèmes importants. Il contient tout d'abord quelques inexactitudes. Amgen a racheté un brevet d'un groupe de chercheurs de l'Université Rockefeller et non pas d'Hoffmann la Roche. Ce qui est mentionné comme étant l'«annonce», qui aurait été faite sans que les effets de la nouvelle hormone («leptin») sur les souris soient connus, est probablement le communiqué de presse à propos des articles de *Science* (July 26th, 1995), qui décrivent précisément les effets de la leptin sur les souris. Il est difficile de savoir à quelle annonce il est fait allusion, car dans le courant de 1995, il y a eu 35 communiqués de presse d'Amgen, la plupart à propos de produits en développement. Cette publication de *Science* a été commentée ensuite par les grands journaux (qui ont publié des photos de souris traitées par la leptin) et par des analystes financiers, ce qui a déclenché une vague de spéculation boursière. Dans cette histoire, il n'y a nulle évidence de dissémination d'informations inexacts de la part des auteurs du prétendu scoop.

L'article en question établit ensuite un lien entre communication inexacte à des fins commerciales et tricherie scientifique, négligeant ainsi les très grandes différences qu'il y a entre les recherches universitaires, menées par des chercheurs indépendants, et celles des industries. Pour ce qui est de leurs communications au public, à leurs actionnaires et à leurs employés, les compagnies (en tous cas aux Etats-Unis) sont sous haute surveillance. Une désinformation aurait des suites judiciaires et constituerait une politique suicidaire à très court terme. Cela n'a rien à voir avec les problèmes de chercheurs individuels motivés par la gloire et qui n'ont le plus souvent que leur conscience comme juge. Leurs observations, qui n'ont en général pas d'effet commercial, ne seront acceptées que si elles sont confir-

●●●

Une nouvelle fois, ce sont aux pays pauvres et aux producteurs de s'ajuster. Le Dieu marché dicte les réformes, ainsi que les quantités et les prix acceptables. Les opérateurs financiers tutoient les puissants négociants qui, eux au moins, ont une relation directe aux producteurs et aux produits. Le consommateur en bout de chaîne n'y voit rien. Les producteurs de café ou de cacao latino-américains, eux, doivent-ils diversifier leur production vers la cocaïne pour avoir des revenus? ■

mées par d'autres.

L'auteur de l'article se demande aussi si une telle recherche a besoin d'autant d'argent. Question impertinente, car la situation actuellement difficile (un euphémisme pour parler du chômage) de nombreux biologistes suisses montre assez quelle pourrait être la réponse. Il est encore une fois hasardeux de confondre les problèmes de l'Université et ceux de l'industrie car si celle-ci dépense en recherche une partie de ses revenus, l'autre vit principalement de l'argent des contribuables, actuellement en diminution. Il serait plus utile de s'interroger sur les raisons pour lesquelles le mariage entre biotechnologie et recherche universitaire a fortement tendance, en Suisse, à devenir un mariage blanc alors qu'aux Etats Unis ces interactions sont d'un dynamisme impressionnant, comme en témoignent les quelque 120 compagnies de biotechnologie californiennes.

Il est normal qu'une compagnie qui développe de nouvelles thérapeutiques, et qui pour cela recrute constamment des biologistes, suscite des rumeurs et des spéculations. A une époque où les compagnies suisses impliquées dans la biotechnologie licencient (4000 licenciements à Bâle cette année), je ne peux pour ma part que regretter que ce genre de scoop technologique ne surgisse pas dans notre pays.»

Pierre F. Piguet, 91 360 Californie

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Mario Carera
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Jean-Luc Seylaz
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

En bref

Madame Marthe Gosteli est devenue Dr. honoris causa de l'Université de Berne. La militante de la cause des femmes, née en 1917, a eu une vie professionnelle et militante bien remplie. Elle a créé à Worblaufen, près de Berne, les Archives de l'histoire du mouvement féminin en Suisse (ouvertes du lundi au jeudi de 13 h. 30 à 17 heures). Adresse: Altikofenstrasse 186, 3048 Worblaufen. Annonce préalable: télécopie 031/921 79 41 ou téléphone: 031/921 02 22.

L'écrivaine allemande Mirjam Pressler a reçu, à Zurich, le prix pour livres écrits pour les enfants intitulé (sic) «La vache qui lit».

Trouvé ces chiffres dans le *Tages Anzeiger* dans un article sur la croissance rapide de l'économie suédoise: Part des dépenses publiques en Suède: 64,5% et en Suisse: 36,7%; part des recettes publiques en Suède: 59,5% et en Suisse: 36%.

FARCES n'a pas en italien la même signification qu'en français puisque c'est l'abréviation, en traduction littérale, de Fédération des associations régionales calabraises d'émigrés en Suisse.

Parcours d'une avant-garde

Dans le foisonnement de groupuscules, de clubs, de revues d'extrême-gauche dans la France de l'après-guerre, l'expérience de «Socialisme ou Barbarie» est sans doute la plus originale. Un sociologue s'est penché sur cette avant-garde emblématique des débats d'idées et des combats idéologiques des années 50 et 60 et lui a consacré une thèse de doctorat.

RÉFÉRENCE

Socialisme ou Barbarie, Du militantisme au désengagement, par Philippe Gottraux, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, thèse soutenue le 30 novembre 1995.

(vb) La première partie de cet important travail de recherche et d'analyse est consacrée à l'itinéraire politique d'un groupe militant qui a cherché à rompre avec la domination, à gauche, du parti communiste, de la doctrine stalinienne, de positions politiques et syndicales alors hégémoniques. La seconde partie consiste en une analyse, dans l'optique de Pierre Bourdieu, des conditions du désengagement militant. Cette thèse, qui enrichit également l'histoire des idées, est la première étude sur *Socialisme ou Barbarie*, une revue, un mouvement, qui connaîtront surtout une aura posthume.

SouB, la revue, paraît entre 1949 et 1965. *SouB*, l'organisation militante, qui a compté au plus fort de son action une centaine de fidèles, entre en crise au début des années soixante, avant d'aboutir à la scission, provoquée par Cornelius Castoriadis et Jean-François Lyotard. La rupture sera définitivement consommée lorsque Castoriadis en découvrira avec le marxisme, dans un texte publié en juin 1963.

Dès ses débuts, *SouB* ambitionne de «jeter les fondements d'une future organisation révolutionnaire prolétarienne». Un tel mouvement intégrait forcément la praxis à son action intellectuelle. L'action collective ne se conçoit pas sans prosélytisme, participation aux multiples réunions, distributions de la revue ou de tracts à la sortie des usines. «Ce qui distingue le militant révolutionnaire du philosophe bourgeois», écrivait Castoriadis en 1959, «c'est qu'il ne reste pas fasciné par la contradiction, une fois qu'il l'a constatée, mais lutte pour la dépasser; qu'il ne cherche pas à la dépasser par une spéculation solitaire, mais par l'action collective(...)».

Dans le contexte de la guerre froide

Sur le plan idéologique, *SouB*, qui naît d'une dissidence d'avec le Parti communiste internationaliste (PCI), trotskiste, se démarque d'emblée du stalinisme qui imprégnait la pensée d'extrême gauche. Sa critique antibureaucratique transparait dans les articles de la revue, mais ce n'est qu'avec la publication de *L'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne, avance Philippe Gottraux, que les critiques sur la nature du régime de l'URSS seront largement diffusées et que les textes visionnaires de Cornelius Castoriadis et Claude Lefort, personnalités marquantes de *SouB*, prendront tout leur poids.

Se replonger dans ces années-là, c'est comprendre que les marxistes non orthodoxes de *SouB* évoluaient dans un contexte de guerre froide, à l'époque où beaucoup d'intellectuels croyaient à l'inéluctabilité de la 3^e guerre mondiale. Pour *SouB*, le développement capitaliste ne pouvait déboucher que sur la guerre. D'où le choix du titre: *Socialisme ou Barbarie* (la guerre accélérera l'évolution vers la barbarie, mais l'intervention des masses exploitées empêchera cet épilogue).

La lutte des classes pénètre toutes les analyses, y compris la prise en compte du fait colonial. Quelles précautions idéologiques prenaient certains militants de *SouB* avant de soutenir la révolution algérienne! Le combat pour l'indépendance algérienne était-il un phénomène de classe, se demandait-on d'abord.

Ce qui épuise le militantisme

La deuxième partie de cette thèse est sans doute la plus sociologiquement novatrice. L'auteur s'interroge sur la dissolution d'un groupe qui se voulait non pas une avant-garde intellectuelle, mais un mouvement politique révolutionnaire et dont une partie des membres occuperont ultérieurement «les places centrales» dans le milieu intellectuel français, Claude Lefort, Cornelius Castoriadis, Jean-François Lyotard, alors que les quelques militants d'origine ouvrière vont retourner à l'anonymat.

Le travail de Philippe Gottraux est une interrogation sur ce qu'il appelle «l'épuisement des rétributions du militantisme», ce moment où de multiples contraintes (familiales, nécessité d'une carrière, etc.) pèsent d'un poids tel que le choix du désengagement s'impose. Ce sont alors les possibilités offertes par le développement, dans les universités françaises, des sciences humaines et la confirmation intellectuelle des analyses de *Socialisme ou Barbarie* sur le stalinisme qui permettront à certains de ses membres d'acquiescer une notoriété et une légitimité institutionnelle, de passer des obscures coulisses de la révolution à la reconnaissance médiatique.

Aujourd'hui, Cornelius Castoriadis, comme Claude Lefort, sont professeurs à la prestigieuse EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales), à Paris. Quant à Jean-François Lyotard, il s'est illustré, on le sait, par ses thèses postmodernes. ■